

Concours de droit commun (cat. A, B, C)				Recrutements sans concours
Opération	Catégorie A	Catégorie B	Catégorie C	Catégorie C
ATRIA : saisie par les établissements des demandes de recrutements (par Grades / Natures) / dialogue avec les recteurs	Jusqu'au mardi 12 janvier 2021			
ATRIA : pré-visa des recteurs, analyse DGRH, mise à jour d'ATRIA	Du mercredi 13 janvier 2021 au jeudi 4 février 2021			
Validation par les recteurs d'académie des demandes définitives et acceptées	Du vendredi 5 février 2021 au lundi 8 février 2021			
ATRIA : transmission à DGRH C2-2 du fichier des demandes de recrutements pour ATRIA - Coloration des postes ITRF	Mercredi 10 février 2021			
Saisie du CBCM par DGRH C1-1 pour validation des demandes de recrutements	Du mercredi 10 février au mercredi 3 mars 2021			
<b>Atria Coloration des postes ITRF : "coloration" (Emplois-types) des demandes de recrutements validées dans ATRIA</b>	<b>Du jeudi 11 février 2021 au mardi 16 février 2021 12H00</b>			
Atria Coloration des postes ITRF : transmission à DGRH D5 du fichier définitif des emplois	Vendredi 19 février 2021			
Répartition de l'organisation des recrutements par DGRH D5 (cat. A) et par les DGS coordonnateurs de zone (Cat. B et C)	Du lundi 22 février au mercredi 17 mars 2021			
Elaboration et publication des arrêtés d'ouverture	Du jeudi 18 mars au dimanche 28 mars 2021			
Ouverture des inscriptions	Jeudi 1er avril 2021 12H00 (Heure de Paris)			Chaque affectataire organise ses recrutements sans concours dès parution au J.O. des arrêtés ministériels les autorisant
Clôture des inscriptions (date limite de renvoi ou de dépôt des dossiers de candidature)	Jeudi 29 avril 2021 12H00 (Heure de Paris)			
Organisation des épreuves d'admissibilité <b>cat. B</b> et <b>cat. C</b> et <b>publication web</b> des résultats + finalisation de l' <b>étude de la recevabilité par les CO</b>	--	Conseillée avant le <b>jeudi 3 juin 2021</b> afin d'être en mesure de respecter le calendrier d'admission		
Organisation des épreuves d'admission <b>cat. C</b> et <b>publication web</b> des résultats	--	Contacter <b>impérativement</b> le(s) rectorat(s) concerné(s) pour connaître la date limite d'organisation des épreuves et de transmission des dossiers des lauréats		
Remontée des dossiers des lauréats <b>cat. C</b> au rectorat pour affectation et nomination	--			
Organisation des épreuves d'admission <b>cat. B</b> et <b>publication web</b> des résultats	--	Au plus tard le <b>vendredi 25 juin 2021</b>	--	--
Envoi des avis d'affectation aux lauréats des recrutements de <b>cat. B</b>	--	Au plus tard le <b>vendredi 2 juillet 2021</b>	--	--
Enregistrement des acceptations d'affectation des lauréats des recrutements de <b>cat. B</b>	--	Au plus tard le <b>lundi 12 juillet 2021</b>	--	--
Remontée des dossiers des lauréats <b>cat. B</b> au ministère pour nomination	--	Avant le départ en congés d'été du C.O. et au plus tard le <b>vendredi 23 juillet 2021</b>	--	--
Prises de fonctions <b>cat. B</b> et <b>cat. C</b>	--	<b>Mercredi 1er septembre 2021 (*)</b>		<b>Mercredi 1er septembre 2021</b>
<b>Cat. B</b> : collecte auprès des affectataires, par le C.O., des prises de fonctions + enregistrement des prises de fonctions cat. B dans SENORITA et <b>exportation</b> + date limite d'utilisation de SENORITA pour d'éventuelles affectations cat. B sur LC	--	Du <b>jeudi 2</b> au <b>mardi 7 septembre 2021</b>	--	--
Organisation des épreuves d'admissibilité <b>cat. A</b> et <b>publication web</b> des résultats + finalisation de l' <b>étude de la recevabilité</b>	Au plus tard le <b>vendredi 3 septembre 2021</b>	--	--	--
Envoi des arrêtés de nomination <b>cat. B</b> par DGRH C2-2	--	A compter du <b>vendredi 17 septembre 2021</b>	--	--
Organisation des épreuves d'admission <b>cat. A</b> et <b>publication web</b> des résultats	Au plus tard le <b>jeudi 14 octobre 2021</b>	--	--	--
Remontée des dossiers des lauréats des recrutements de <b>cat. A</b> au ministère pour affectation et nomination	Au plus tard le <b>vendredi 15 octobre 2021</b>	--	--	--
Lauréat-IT : saisie des vœux d'affectation (lauréats LP+LC <b>cat. A</b> )	Du <b>jeudi 21</b> au <b>mercredi 27 octobre 2021</b>	--	--	--
Résult-IT candidat : impression par les lauréats <b>cat. A</b> de leur avis d'affectation, et enregistrement de leur acceptation	Du <b>mercredi 10</b> au <b>jeudi 18 novembre 2021</b>	--	--	--
Date limite de retour par les candidats des avis d'affectation <b>cat. A</b> à DGRH C2-2	<b>Vendredi 19 novembre 2021</b>	--	--	--
Prises de fonctions <b>cat. A</b>	<b>Mercredi 1er décembre 2021 (*)</b>	--	--	--
Résult-IT établissements : saisie par les affectataires des prises de fonctions <b>cat. A</b>	Du <b>jeudi 2</b> au <b>mardi 7 décembre 2021</b>	--	--	--
Envoi des arrêtés de nomination <b>cat. A</b> par DGRH C2-2	A compter du <b>lundi 13 décembre 2021</b>	--	--	--

(\*) Dans un souci de bonne gestion et d'équité, il est recommandé d'organiser les **recrutements PACTE et BOE** de sorte que les nominations interviennent à la même date que celles des lauréats de concours des catégories correspondantes.  
cf. <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/recrutements/itrf/boe>